

PLU : Site Sainte-Maxime fait monter la pression

À l'aube de son assemblée générale, l'association locale de défense et de protection du site évoque ses grands dossiers. En première ligne, le PLU sur lequel une

Nous avons beaucoup œuvré à titre personnel pour faire tomber la municipalité de Bernard Rolland. La première mandature avec Vincent Morisse s'est parfaitement bien passée. On ne peut pas dire la même chose de la deuxième ».

Le décor est planté. Si le président de Site Sainte-Maxime Pierre-Dominique Clément et son trésorier Charles Ingberg estiment avoir « de très bonnes relations avec le maire », ils souhaitent dénoncer « un manque de concertation ».

Recours gracieux

Dans le viseur, le Plan local d'urbanisme (PLU) : « Alors que nous avons un agrément de la Préfecture au niveau du code de l'urbanisme, nous n'avons absolument pas été consultés avant l'adoption du PLU. Et pour cause : les commissions extra-municipales d'urbanisme sont tombées en désuétude depuis le début du 2^e mandat de Vincent Morisse. De trois par an, elles sont passées à une, puis plus rien. Face à notre réprobation, nous avons simplement été conviés à une grande réunion sur le PLU en présence de nombreux interve-



Pierre-Dominique Clément et Charles Ingberg souhaitent le rétablissement de la commission extra-municipale d'urbanisme.

(Photo C.G.)

nants (sous-préfecture, DDTM, etc.) où évidemment il n'était pas question de rentrer dans le détail, donc d'exprimer clairement notre position » déplore M. Clément. Face à cette situation, Site Sainte-Maxime a décidé d'adresser un recours gracieux au Maire (lire ci-contre), après l'adoption du PLU lors du conseil municipal du 24 mars dernier, afin que nos remarques soient

prises en considération dans le cadre de la révision générale du PLU en cours (votée tout de suite après son adoption, N.D.L.R.). Un recours auquel le maire leur a répondu par courrier en se disant « favorable à la constitution d'une nouvelle commission extra-municipale de l'urbanisme », en rappelant que « la protection des espaces naturels constitue une priorité de la

municipalité ». Enfin, sur les autres points de litige, Vincent Morisse rappelle que « la révision du PLU sera l'occasion d'envisager des ajustements nécessaires ». Autant de sujets qui seront repris lors de l'assemblée générale de Site, ouverte à tous, le 10 octobre à 15h30 salle de la Madrague.

CHRISTIANE GEORGES
cgeorges@nicematin.fr